



▶ **L'ÉCONOMIE DES SERVICES,
UNE FORCE POUR LA FRANCE**

NOS 26 PROPOSITIONS

LES SERVICES, DES ACTIVITÉS ET DES PERSONNES ESSENTIELLES !



NOTRE AMBITION POUR LA FRANCE



Damien Verdier,
*Président du Groupement
des Professions de Services*

► Parce qu'ils représentent **des centaines de métiers**, accessibles à tous les niveaux de qualifications, les Services sont indispensables pour offrir un emploi au plus grand nombre et réduire le chômage.

Parce qu'ils sont constitués de **plusieurs millions d'entreprises** et d'établissements implantés partout en France, les Services contribuent à la vitalité économique et sociale de nos territoires.

Parce qu'ils génèrent près de **la moitié de la création de richesses** en France (46,5% de la valeur ajoutée) et **emploi 8 millions de salariés**, dont 600 000 de plus depuis 2017, les Services sont le premier secteur d'activités français.

Parce qu'ils contribuent à la réduction du déficit commercial de la France en raison d'un **solde positif dans la balance des paiements de près de 22 milliards €**, notamment grâce au tourisme, les Services placent la France au 4^{ème} rang mondial des pays exportateurs de Services.

Et pourtant, les entreprises de Services pourraient faire mieux ! **Recruter davantage** si elles pouvaient compter sur une réglementation plus adaptée à leur modèle économique. **Générer davantage de croissance**, si elles ne devaient pas subir une dégradation constante de leurs tarifs, qui limite leur capacité d'investissement dans leur capital humain et dans l'innovation.

Pire, certains accusent les Services d'être responsables de la désindustrialisation de la France. Nous soutenons bien sûr les efforts de réindustrialisation, mais dans une économie moderne, **une stratégie de développement des Services** est tout aussi indispensable à la croissance et à l'emploi.

D'autres déconsidèrent nos métiers et nos collaborateurs en qualifiant leurs emplois de petits boulots, de jobs mal payés, d'emplois précaires... alors que la crise sanitaire a montré combien tous ces métiers sont essentiels à la vie quotidienne et au maintien du lien social.

Nous voulons que la France soit fière de son économie de Services. Qu'elle soit fière de s'appuyer sur des activités créatrices de richesses, où la promotion sociale est accessible à toutes les classes socio-professionnelles. **Une économie reposant sur des entreprises solides et engagées**, conscientes de leur responsabilité sociale, sociétale et environnementale, ouvertes à la prise d'initiatives et aux modèles disruptifs.

Nous sommes à vos côtés pour **construire la France de demain et répondre à ses enjeux sociétaux et environnementaux**. Vous trouverez dans ce recueil 26 propositions pour adopter une stratégie nationale en faveur d'une économie de Services plus performante.

Rencontrons-nous !

ÉTAT DES LIEUX

L'IMPACT DES SERVICES DANS L'ÉCONOMIE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE



Chiffres clés de l'économie des Services¹

2,6 millions d'entreprises,
soit plus de 6 sur 10.

8 millions d'emplois salariés,
soit près d'1 emploi salarié sur 2
des secteurs marchands².

580 milliards € de valeur ajoutée,
soit 46,5 % de la VA des
secteurs marchands³.

1 - Hors services financiers

2 - Secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers

3 - Secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers

▶ Avec leurs **2,6 millions d'entreprises et leurs 8 millions de collaborateurs**, les Services interviennent chaque jour auprès des personnes, des entreprises et des collectivités publiques.

Les personnes qui travaillent dans les Services le font au plus près des clients, voire chez eux, souvent en autonomie, en étant éloignées des centres de décision et de pilotage. Elles ne disposent pas toujours d'un lieu d'accueil en entreprise à proximité de leur domicile et doivent parfois se déplacer entre leurs différents lieux d'intervention. Certaines d'entre elles ont parfois plusieurs employeurs.

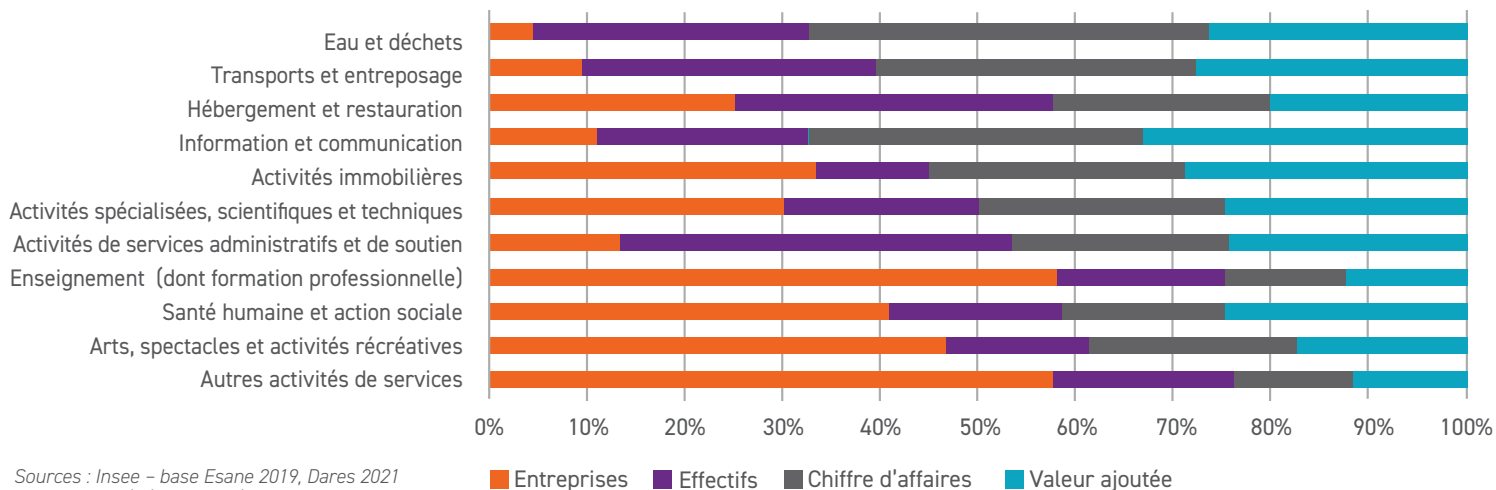
Les missions des entreprises de Services sont familières à tous nos concitoyens : les soigner, les protéger, les transporter, les former, les nourrir, les divertir, les loger, les informer, leur donner accès à l'énergie et à l'eau potable, les aider à communiquer, à déménager...

Le développement des Services est l'expression d'une société nouvelle fondée davantage sur le sens, le bien-être,

l'usage, l'hyperpersonnalisation et l'instantanéité de consommation. **Les Services sont au cœur de tous les marchés de croissance** qui émergent en réponse aux principaux enjeux sociétaux que sont la transition écologique, la transition numérique ou encore le vieillissement de la population. Ils répondent aux attentes de chacun d'entre nous en termes de qualité de vie, de sens et de cohésion sociale.

L'économie des Services compte en son sein de grands champions français portés par des pionniers, qui sont aujourd'hui des leaders mondiaux : Accor, Air France KLM, Altran, Bureau Veritas, Capgemini, Club Med, Edenred, JCDecaux, Publicis, Synergie, Sodexo, Veolia et bien d'autres... Elle compte aussi de belles licornes : Blablacar, Deezer, Doctolib, Ledger, Meero, Mirakl... Toutes ces entreprises contribuent au rayonnement international de la France.

L'économie des Services génère 1 200 milliards € de chiffre d'affaires et 580 milliards € de valeur ajoutée.



Sources : Insee - base Esane 2019, Dares 2021 et Direction générale du Trésor 2020

■ Entreprises ■ Effectifs ■ Chiffre d'affaires ■ Valeur ajoutée

► RECONNAITRE

LE RÔLE PIVOT DES SERVICES DANS L'ÉCONOMIE ET LA CROISSANCE

LE CONSTAT

Au-delà de leur contribution économique et sociale, les Services sont des relais de croissance pour les autres secteurs économiques : l'agriculture grâce au développement des achats de produits alimentaires locaux, l'industrie avec le développement de l'économie circulaire et la réduction des déchets, le commerce avec le développement de la livraison à domicile... Dans une économie interconnectée, la croissance des autres secteurs économiques ne peut se faire sans les Services ou à leur détriment.

Dans un jeu concurrentiel mondial qui s'intensifie, et alors que de grands pays mettent en œuvre des stratégies en faveur des Services, la France doit se fixer une ambition forte, prendre le leadership sur ses secteurs d'excellence et positionner l'Europe comme le leader mondial de l'économie de Services.

Avec la crise sanitaire, les entreprises des Services ont perdu leur capacité d'investissements pour les prochaines années. Avec un plan d'investissements ambitieux et une coordination des acteurs au plus haut niveau, les Services pourront répondre à leurs enjeux et contribuer à la relance au profit de tous.



NOS PROPOSITIONS

01 ▶ **Créer un ministère dédié pour engager une véritable stratégie de croissance nationale et européenne de l'économie des Services.**

Les entreprises de Services ont besoin d'un ambassadeur dans le cadre des échanges gouvernementaux, internationaux et avec les collectivités locales pour mettre en place une stratégie en faveur des Services. Elles ont besoin d'un interlocuteur gouvernemental unique et identifié qui pourra notamment veiller à ce que la réglementation soit adaptée à leurs spécificités ou ne la pénalise pas.

02 ▶ **Soutenir les investissements des entreprises de Services de toutes tailles**, via des crédits d'impôts, des suramortissements ou des amortissements accélérés, et plus particulièrement les investissements numériques ainsi que les investissements environnementaux destinés à répondre aux nouvelles obligations, notamment celles liées à la réduction des consommations d'énergie des bâtiments du secteur tertiaire, à l'économie circulaire, à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ces nouvelles contraintes, dont certaines sont aussi des opportunités de développer de nouvelles offres de Services, imposent d'importants investissements.

03 ▶ **Soutenir la création d'une « Semaine des Services », opération nationale annuelle de valorisation des entreprises et des métiers de Services**, (cf. la « Semaine de l'Industrie » ou la « Semaine nationale de l'Artisanat ») favorisant, dans les territoires, la rencontre entre les entreprises et le public, pour mieux faire connaître les différents secteurs des Services et ainsi susciter des vocations. Cela pourrait être l'occasion de créer une marque valorisant les entreprises de Services en tant qu'acteurs économiques locaux.

TÉMOIN

Valoriser les métiers de services

« La pandémie a révélé, au sens presque photographique du terme, le caractère essentiel des métiers de services. Indispensables au quotidien, ils possèdent aussi, et depuis bien avant la crise sanitaire, une indéniable valeur à la fois économique et sociale. Inclusifs par nature, ils sont, pour nombre d'entre eux, accessibles à des personnes parfois durablement éloignées de l'emploi. Ainsi, en France, plus de 25 % de nos collaborateurs sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville. Une réflexion collective est aujourd'hui nécessaire pour relancer l'ascenseur social, et aider celles et ceux qui exercent ces métiers à grandir et se développer tout au long de leur parcours. »

Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration et Directrice Générale par intérim de Sodexo

L'économie des Services...

représente **30 %**
des échanges commerciaux
avec un solde positif
de +21,6 Md€.

► RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET DES EMPLOIS DES SERVICES

LE CONSTAT

Ces derniers mois, plusieurs secteurs d'activité - dont certains fortement impactés par la crise sanitaire - ont été stigmatisés par le Gouvernement sur leurs politiques sociales et salariales. C'est le cas des activités de nettoyage ou de sécurité, des services à la personne, de l'hôtellerie-restauration, de la logistique... Or les clients de ces secteurs, dont l'État lui-même, ne cessent d'exiger des baisses de prix des prestations.

Ces activités ont déjà des marges faibles. Compte tenu du poids de la masse salariale dans la valeur ajoutée, toute nouvelle baisse de tarifs se traduit par des destructions d'emplois ou une dégradation des conditions de travail.

Alors que la crise a fortement réduit leurs marges de manœuvre, il est indispensable de donner aux entreprises de Services les moyens d'augmenter la rémunération nette et le pouvoir d'achat de leurs salariés. Et ceci, sans grever leur compétitivité, surtout dans les périodes de ralentissement économique.



NOS PROPOSITIONS

- 04** ▶ **Redonner aux entreprises de Services des marges pour augmenter la rémunération nette des salariés** en réduisant encore les charges sociales sur les salaires, sans remettre en cause les allègements de charges sur les bas salaires, et en poursuivant la baisse des impôts de production.
- 05** ▶ **Engager une véritable réforme des différents revenus de redistribution et des prestations solidaires pour encourager le travail**, afin qu'une augmentation de salaires n'entraîne pas la suppression des différentes aides perçues.
- 06** ▶ **Développer l'intéressement et la participation dans les entreprises de moins de 50 salariés** en permettant leur mise en place par une décision unilatérale du chef d'entreprise et en simplifiant le mode de calcul de la participation.
- 07** ▶ **Encourager le développement au niveau des branches des avantages en faveur du pouvoir d'achat des salariés** (chèques-déjeuner, mobilité, logement et garde d'enfants) **et des fonds d'actions sociales** en exonérant fiscalement et socialement ces avantages collectifs.

L'économie des Services...

28,6% du CA des secteurs marchands.

ACTION

Améliorer les conditions de vie et de travail des salariés de la propreté

Le travail en continu et/ou en journée est une solution concrète en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés qui exercent dans la propreté et pouvant contribuer également à une organisation du travail plus efficiente. Concrètement, il permet de réduire les horaires fractionnés et les déplacements et ou trajets interchantiers, ainsi qu'une meilleure reconnaissance du travail des agents.

Ce sujet est porté depuis de nombreuses années par la Fédération des Entreprises de la Propreté, de l'Hygiène et des Services Associés qui a financé de nombreuses actions pour sensibiliser les parties prenantes institutionnelles et clientes. Toutefois si les clients passés en journée se déclarent très satisfaits, le travail en horaire décalé demeure la norme dans les bureaux, à la demande des clients et sans doute aussi du fait d'un frein culturel de part et d'autre.

C'est pourquoi, la branche Propreté fait du développement du travail en journée un des enjeux prioritaire pour 2022, en lien avec la volonté d'augmenter le temps de travail des salariés à temps partiel lorsque la concertation de l'ensemble des parties le permet.

▶ ADAPTER

LA RÉGLEMENTATION POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI

LE CONSTAT

Les entreprises de Services doivent s'adapter aux flux aléatoires de clientèle, car le service n'est pas stockable : une flexibilité plus forte dans l'organisation du travail est indispensable pour répondre au client quand il en a besoin, où il en a besoin. Cette absence de prévisibilité du volume d'activité complexifie la gestion des ressources humaines sur le long terme et implique souvent de recourir à des contrats de travail de courte durée et/ou à temps partiel.

Aujourd'hui, le droit du travail constitue souvent un frein pour adapter le volume de travail à une activité fluctuante... L'adapter aux spécificités de l'économie des Services permettrait aux entreprises de proposer davantage de travail à certains de leurs collaborateurs et donc de leur verser des rémunérations plus élevées. Cela permettrait aussi d'allonger les périodes d'emploi et ainsi de lutter plus efficacement contre la précarité de certains emplois.

L'économie des Services...

600 000

emplois salariés
en plus depuis 2017.



NOS PROPOSITIONS

- 08** ▶ **Faciliter l'allongement des périodes d'emploi et ainsi réduire le recours aux contrats courts, en autorisant les entreprises à :**
- conclure des CDD et des contrats de travail temporaire (CTT) multi-remplacements afin de pouvoir remplacer concomitamment ou successivement plusieurs salariés absents, notamment à temps partiel, avec un seul contrat.
 - **Renouveler les contrats à durée limitée (CDD et CTT) selon leurs besoins** tout en conservant une durée maximale de l'enchaînement de ces contrats.
- 09** ▶ **Assouplir les conditions d'aménagement de la durée du travail par les entreprises** (annualisation du temps de travail sans accord collectif de branche, intégration des contrats à temps partiel dans le champ) pour faciliter notamment le remplacement des salariés absents dans les activités où la prestation rendue ne peut être reportée, mais aussi pour donner ponctuellement plus d'heures de travail à des salariés à temps partiel.
- 10** ▶ **Expérimenter un « CDI pluri-compétences »** permettant à un même salarié, déjà présent ou non au sein de l'entreprise, d'y occuper plusieurs postes dès lors qu'il dispose des compétences requises, indépendamment de la classification prévue par la convention collective. Ce CDI pourrait permettre de proposer plus d'heures de travail à un même collaborateur sur un poste distinct de celui pour lequel il a été embauché préalablement. Il pourrait également être utilisé par des groupements d'employeurs pour leur permettre d'intervenir sur plusieurs champs professionnels.
- 11** ▶ **Faciliter la conclusion de CDI intérimaires en supprimant les motifs de recours et la durée maximale.**
- Le CDI intérimaire constitue un levier privilégié pour l'insertion des primo-arrivants et des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, tout en leur accordant une protection sociale renforcée et un meilleur accès à la formation, ainsi que de nombreuses aides sociales grâce au fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) financé par toutes les entreprises de travail temporaire.
- 12** ▶ **Améliorer les conditions de travail et la protection sociale des micro-entrepreneurs dont l'activité dépend d'une plateforme numérique** en appliquant à celle-ci la réglementation, et notamment les normes sociales, en vigueur pour l'activité dans laquelle elle intervient. La plupart des plateformes ont un code d'activité basé sur l'outil qu'elles utilisent – une solution numérique de traitement de données – et non sur l'activité qu'elles exercent réellement, ce qui peut engendrer des distorsions concurrentielles néfastes à l'économie et à la société.

TÉMOIN

Développer l'apprentissage

« Encourager l'apprentissage c'est la meilleure politique en faveur de la jeunesse. L'alternance est une véritable filière d'excellence pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail quel que soit le niveau de diplôme visé. C'est un investissement efficace pour les jeunes, pour les entreprises et pour l'État : les économistes ont démontré encore récemment que les apprentis génèrent indirectement 32 milliards d'euros de valeur ajoutée et 2,1 milliards d'euros de recettes publiques supplémentaires. »

Pierre Courbebaïsse, Président des Acteurs de la Compétence

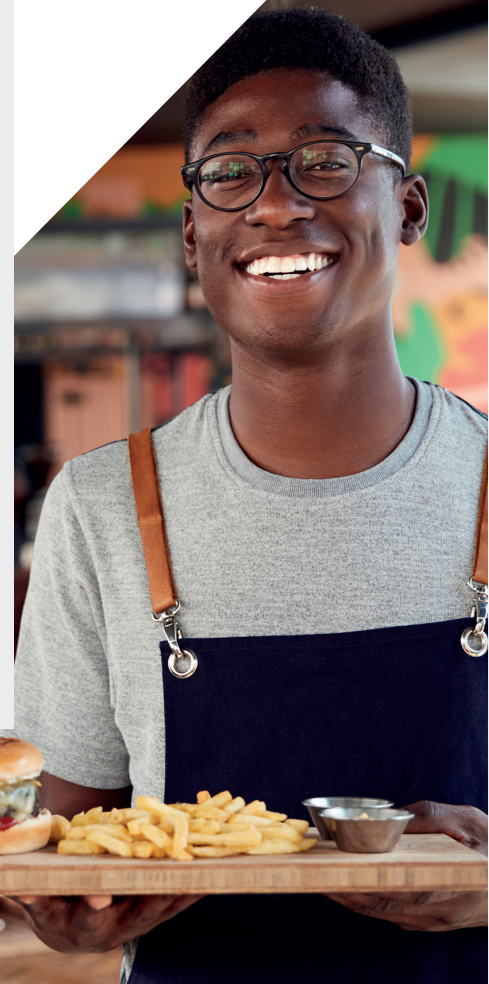
► FACILITER

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

LE CONSTAT

Les entreprises de Services ont besoin d'investir dans leur capital humain pour maintenir l'employabilité de leurs collaborateurs face aux nouvelles attentes des clients, aux mutations du travail et à la digitalisation des process, mais aussi pour améliorer leurs offres et proposer de nouveaux services. Toutefois, depuis plusieurs années, notamment avec les dernières réformes de la formation professionnelle et les contraintes de compétitivité, les entreprises de Services ont de moins en moins de ressources financières pour cela.

De nombreux métiers de Services sont en tension aujourd'hui et cela devrait s'accroître dans les prochaines années du fait des enjeux sociétaux et environnementaux de la France. Par ailleurs, la crise a fait émerger de nouvelles aspirations professionnelles pour de nombreux travailleurs. En facilitant l'acquisition de nouvelles compétences et les changements de carrière, les entreprises de Services trouveront plus facilement des réponses à leurs difficultés de recrutement.



NOS PROPOSITIONS

- 13** ▶ **Accroître les moyens financiers des entreprises pour la formation des salariés en poste** en augmentant la part des fonds mutualisés pour les entreprises de moins de 50 salariés et en créant un crédit d'impôt investissement formation ou en autorisant l'amortissement des dépenses de formation pour les autres entreprises.
- 14** ▶ **Faciliter les transitions professionnelles des collaborateurs en poste** en supprimant la limite d'âge pour se former en alternance en restant dans la même entreprise, sans devoir devenir préalablement un demandeur d'emploi. En effet, la limite d'âge, qui ne s'applique pas aux demandeurs d'emplois, conduit les salariés à démissionner ou être licenciés pour se former à un nouveau métier, alors que leur employeur actuel pourrait leur proposer cette formation en alternance tout en leur garantissant un emploi à l'issue de cette formation.
- 15** ▶ **Favoriser la co-construction des parcours de formation professionnelle** pour renforcer l'adéquation entre les compétences des individus et les besoins des entreprises, tout en mobilisant plus efficacement les ressources disponibles.
- 16** ▶ **Mobiliser l'expérience des acteurs des Services de ressources humaines pour faciliter les transitions professionnelles, en leur permettant d'organiser la mise à disposition d'un salarié en poste dans une autre entreprise.** Il serait ainsi opportun d'autoriser les agences privées à organiser la délégation temporaire de salariés d'une entreprise confrontée à des difficultés conjoncturelles vers un employeur faisant face à des besoins de recrutement qu'il ne parvient pas à satisfaire.

L'économie des Services...

Près de 70 %

des créations nettes
d'emplois en France.

ACTION

Créer un centre de formation interentreprises dédié à la restauration

Créé par Adecco, Accor, AccorInvest, Korian et Sodexo, le CFA des Chefs est le premier Centre de formation interentreprises en France dédié aux métiers de la cuisine. Depuis 2020, le CFA des Chefs a permis à 400 apprentis, jeunes de 17 à 29 ans et adultes handicapés d'accéder à une véritable école de réussite.

En moins de quatre mois après leur diplôme, 80 % ont trouvé un CDI dans l'un des groupes fondateurs, ou ont choisi de prolonger leurs études au CFA.

► RELANCER

L'ASCENSEUR SOCIAL DANS LES ENTREPRISES DE SERVICES

LE CONSTAT

Les Services sont le principal moteur de l'inclusion en proposant des emplois pour toutes les classes d'âge, quel que soit le niveau de qualification. Ils sont le moteur de l'intégration économique et de la cohésion sociale grâce aux embauches massives de personnes peu diplômées, d'habitants des quartiers prioritaires, de personnes éloignées de l'emploi, de personnes d'origine étrangère, de jeunes peu qualifiés.

L'investissement des entreprises de Services dans la montée en compétences de leurs collaborateurs et le modèle économique, qui s'appuie notamment sur des entreprises ou des établissements animés par de petites équipes, ont toujours constitué un terreau fertile pour l'ascenseur social. Ces dernières années, la réduction des moyens financiers des entreprises et les conditions d'attribution des prestations sociales redistributives ont freiné cet ascenseur social.

Valoriser l'expérience et les compétences acquises par leurs collaborateurs pour les aider à progresser dans l'entreprise ou changer de carrière, accompagner les volontés d'autonomie et de gestion de celles et ceux qui voudraient diriger une équipe mais ne sont pas certains d'en être capables... constituent autant d'enjeux des politiques RSE des entreprises de Services, qu'elles ont à cœur de développer.



NOS PROPOSITIONS

17 ▶ **Pérenniser les dispositifs de soutien au développement de la formation en alternance** pour encourager les entreprises de Services à recruter toujours plus de jeunes arrivant sur le marché du travail et de personnes en reconversion. En 2020, elles ont conclu plus de 300 000 contrats d'apprentissage et de professionnalisation, soit la moitié des contrats en alternance. Au-delà de son impact positif pour l'ensemble de l'économie, la formation en alternance est une réponse aux tensions observées sur de nombreux métiers.

18 ▶ **Soutenir l'acquisition de compétences managériales pour faciliter le pilotage d'équipe** (formations de management de premiers niveaux) en autorisant les OPCO à prendre en charge le financement de ces formations pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

19 ▶ **Encourager les entreprises de toutes tailles à lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme** en soutenant financièrement les actions de formation qu'elles réalisent au profit de leurs collaborateurs.

20 ▶ **Simplifier la validation des acquis de l'expérience et ouvrir ce dispositif à des métiers qui en sont exclus** (par exemple pour permettre à un aide-soignant de devenir infirmier) pour faciliter l'acquisition de diplômes et les transitions professionnelles, notamment vers des métiers en tension.

TÉMOIN

Lutte contre l'illettrisme

« Samsic emploie 45 000 personnes en France, de 90 nationalités différentes. L'entreprise est engagée depuis six ans dans Stop illettrisme. L'objectif est pour nous d'enclencher un cercle vertueux. Plus nos agents sont à l'aise dans leur quotidien personnel, plus ils le sont dans leur quotidien professionnel, dans leur métier et mieux ils servent les clients et mieux l'entreprise honore ses engagements. »

Guy Roulleau,
Président de Samsic Facility.

L'économie des Services...

> 300 000

contrats en alternance conclus, soit 1 contrat en alternance sur 2 en 2020.

► FAIRE

DE LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE UN LEVIER DE CROISSANCE DURABLE DES SERVICES

LE CONSTAT

En France, la commande publique représente annuellement près de 200 Mds €, soit environ 8 % de notre PIB. C'est une part importante de l'activité pour nombre de secteurs des Services. Or les acheteurs publics sélectionnent encore majoritairement les candidats sur le prix plutôt que sur la qualité de l'offre et les gains économiques et sociaux directs et indirects des propositions des soumissionnaires.

Cette culture du « low-cost » fragilise les entreprises de Services et impacte négativement les efforts réalisés dans le capital humain : limitation des augmentations de salaires, détérioration des conditions de travail, moindre investissement dans la formation. Les Services sont encore trop souvent considérés comme devant contribuer à la seule « compétitivité coûts » des autres secteurs, des « intrants » dont le prix devrait être le plus bas possible.

Mettre en place une commande publique exemplaire aura un effet positif auprès de l'ensemble de leurs partenaires économiques qui accepteront à leur tour de faire évoluer leurs achats de Services. Tout le monde y gagnera. Acheter des Services au juste prix, c'est respecter l'humain et s'assurer une qualité de Services correspondant aux attentes de chacun.

L'économie des Services...

8 millions

d'emplois salariés,
soit près d'un emploi
salarié sur 2.



NOS PROPOSITIONS

- 21** ▶ **Ouvrir une concertation sur la commande publique de prestation de Services** entre les parties prenantes, dont les fédérations professionnelles, afin que les spécificités sectorielles soient mieux prises en compte par les acheteurs publics.
- 22** ▶ **Prévoir la prise en compte immédiate dans la commande publique des augmentations de salaires ne relevant pas d'une décision de l'entreprise** (c'est-à-dire les hausses de salaires liées à l'application d'un accord de branche étendu sur les salaires et la revalorisation du SMIC), lorsque la masse salariale représente plus de 40 % du chiffre d'affaires et que les tarifs ne peuvent être modifiés qu'une fois par an, bien souvent sur la base d'indices imposés par le donneur d'ordre et qui ne prennent en compte que partiellement les hausses intervenues.
- 23** ▶ **Supprimer la possibilité de conserver un part fixe du prix dans les contrats comportant une clause de révision de prix.** Cette limitation des effets des clauses de variation de prix conduit en effet à réduire fortement la capacité d'investissement des entreprises de Services en faveur du capital humain et de l'innovation, notamment environnementale.
- 24** ▶ **Rendre obligatoire la révision des prix des marchés publics d'une durée supérieure à un an.**
- 25** ▶ **Rendre possible la mise en place de bonification au titre du paiement de la commande publique lorsque l'opérateur économique est allé au-delà des résultats attendus.** Aujourd'hui les contrats prévoient des pénalités en cas de mauvaise exécution de la commande publique, mais aucune prime si dans le cadre de l'exécution du marché, l'entreprise a mis en œuvre des moyens qui lui ont permis d'aboutir à de meilleurs résultats qu'escomptés. Cette mesure permettrait de récompenser les externalités positives générées par les opérateurs privés en lien avec la commande publique. L'évaluation et la reconnaissance de ces externalités positives pourraient s'appuyer sur les travaux des organisations professionnelles en matière de RSE.
- 26** ▶ **Instaurer une indemnisation pour les candidats non retenus ayant remis une offre complète et conforme dans le cadre d'un appel d'offre complexe et/ou comportant une part de création intellectuelle,** afin de couvrir, au moins en partie, les coûts induits par la remise de cette offre. Une telle mesure stimulerait la croissance et encouragerait l'innovation, d'une part, et la participation des PME à la commande publique, d'autre part.

TÉMOIN

Commande publique responsable

« Nous devons sortir de la culture du low-cost, passer d'un contrat de base, le meilleur service au meilleur prix, à un contrat de responsabilité augmentée : le meilleur service au juste prix qui permette le développement de nos collaborateurs, la protection de l'environnement et une contribution aux enjeux de société. »

Judith Jiguet, Présidente exécutive d'ISS France.

QUI SOMMES-NOUS ?

► **Le Groupement des Professions de Services (GPS) réunit, représente et défend les entreprises et les métiers des Services.** Il rassemble des fédérations et des entreprises opérant dans les Services aux entreprises, aux particuliers et aux collectivités. Il incarne et porte la voix des entreprises et des métiers des Services en France auprès des pouvoirs publics et des décideurs économiques.

L'économie des Services représente aujourd'hui 46 % du PIB français, plus de 8 millions d'emplois salariés et 70 % des créations nettes d'emplois salariés. Les Services contribuent positivement à la réduction du déficit commercial de la France avec un solde positif de plus de 20 milliards €.

Tous les secteurs d'activités participent à la réussite nationale, chacun est essentiel. Celui des Services nourrit l'avenir de tous les autres, à la faveur notamment des transitions numérique et environnementale et des nouvelles attentes des clients.

Pour une économie forte, il nous faut des Services forts, compétitifs et innovants. Leur rôle structurant dans notre économie n'est plus contestable, c'est un atout pour notre pays.

Depuis janvier 2020, le GPS est présidé par Damien Verdier, avec l'appui du Bureau exécutif.

Le GPS est un lieu d'échanges et de débats pour élaborer ensemble des positions communes sur des sujets liés aux enjeux des entreprises de Services et notamment :

- *La contribution des Services à la croissance et à l'emploi.*
- *L'insertion professionnelle et le développement des compétences grâce à la formation continue et l'alternance.*
- *La valorisation des métiers de Services.*
- *Le développement de nouvelles filières de croissance et l'essor à l'international.*
- *La prise en compte des spécificités des entreprises et secteurs des Services dans les politiques publiques.*



NOTRE ASSOCIATION

NOTRE BUREAU EXECUTIF

Brice Alzon (*FESP*)
Pierre Brajeux (*GES*)
Dominique Calmels (*Institut Sapiens SAS*)
Olivier Grunberg (*UNSPIC*)
Philippe Jouanny (*FEP*)
Gilles Lafon (*Prism'emploi*)
Laurence Lelouvier (*Onet*)
Philippe Pont-Nourat (*SNRC*)
Christophe Quesne (*Acteurs de la compétence*)
Richard Vainopoulos (*Tourcom*)

NOTRE PRÉSIDENT

Damien Verdier

NOTRE ÉQUIPE

Fanny Favorel-Pige, *déléguée générale*
Pierre Cejka, *chargé de missions*
Stéphanie Moreau, *assistante*.

NOS ADHÉRENTS

Les fédérations : Acteurs de la compétence • Association des agences-conseils en communication (AACC) • Chambre professionnelle des services intégrés du secrétariat et des téléservices (SIST) • Fédération des services énergie environnement (FEDENE) • Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP) • Fédération du service aux particuliers (FESP) • Fédération française de la franchise (FFF) • Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) • Groupement des entreprises de sécurité privée (GES) • Groupement national des chaînes hôtelières (GNC) • Prism'emploi • Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (SNARR) • Syndicat national des prestataires de services d'accueil (SNPA) • Syndicat national de la restauration collective (SNRC) • Syndicat national de la restauration thématique et commerciale (SNRTC) • Syndicat des professionnels de la relation commerciale (SORAP) • Union des entreprises de transport et logistique de France (TLF) • Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) • Union nationale des services publics industriels et commerciaux (UNSPIC)

Les entreprises : Acadomia • Accor • CGI • Edenred • Hôtels B&B • Institut Sapiens SAS • ISS France • Korian • Malakoff Humanis • Manpower • Mc Donald's France • Oliver Wyman • Onet • Samsic Facility • Sodexo • Synergie • Tourcom





Groupement des Professions de Services
40 boulevard Malesherbes • 75008 Paris
Tél. : 09 77 21 57 72

www.gps.asso.fr Twitter : [@gps_services](https://twitter.com/gps_services)